

Avis voté en plénière du 28 mars 2017

Vers une bioéconomie durable

Déclaration du groupe CGT

Tout mode de production et de consommation a un impact sur l'environnement. Aujourd'hui le changement climatique et les atteintes à la biodiversité en sont notamment révélateurs.

Basée sur l'utilisation de la biomasse et la production de produits biosourcés, la bioéconomie semble pouvoir ouvrir de nouvelles perspectives. Cependant, elle concentre nombre d'enjeux.

En effet, dans un monde économique où la valorisation de la ressource, la concurrence et la recherche de bénéfices sont moteurs, la question de la durabilité de la bioéconomie est posée, notamment à travers des questions essentielles comme la hiérarchisation de l'affectation des sols, leur rentabilité, les usages de la biomasse, l'exploitation du vivant.

Aujourd'hui le développement de ce secteur industriel repose en grande partie sur des projets territoriaux répondant souvent à des stratégies de filières, agricole, par exemple, dans le cas des bioraffineries. L'intérêt de ces initiatives réside dans leur potentiel en matière notamment d'énergies renouvelables, d'économie circulaire ou de recherche appliquée. Mais le manque de visibilité à long terme est notoire.

Quel que soit le modèle, les altérations existent, évoluent et interagissent entre elles. Le secteur de la bioéconomie peut être un vecteur favorable de transformation de notre mode de production et de consommation à condition que ses impacts sur les écosystèmes, notamment à travers l'analyse des cycles de vie, soit clairement identifiés et analysés et que les conséquences sociales et environnementales soient intégrées.

Il y a donc un fort besoin de recherche fondamentale, de prospective et de mise en cohérence des politiques publiques pour qu'un tel modèle soit réellement synonyme d'espoir et porteur de progrès notamment en matière d'emploi.

Il n'y a pas de solution providentielle pour permettre la durabilité d'un modèle. Ceci relève de choix et d'un volontarisme politiques. La plupart des très nombreuses préconisations de l'avis, vont dans ce sens et montrent que la bioéconomie peut être une solution durable.

La CGT propose une reconquête industrielle répondant aux enjeux économiques, sociaux et environnementaux passant notamment par une recherche forte, en particulier publique. Elle préconise un développement et une implantation des services publics sur tout le territoire, une formation et une sécurité sociale professionnelle tout au long de la vie. Comme mentionné dans l'avis, les salarié.e.s elles/eux-mêmes, avec leurs organisations syndicales, peuvent être porteurs de projets alternatifs innovants par exemple sur les filière bois et hydrogène et dans le cadre de reprise de sites ou d'activités par exemple avec la création de scoop.

La CGT félicite les rapporteurs d'avoir permis à ce sujet très technique d'être appréhendé pédagogiquement par les membres de notre assemblée.

La CGT a voté en faveur de l'avis.